

Au-delà des frontières combat l'exploitation sexuelle des enfants

Rosalind Prober, présidente, Au-delà des frontières
Membre du conseil d'ECPAT International



<www.beyondborders.org>

Au mois d'août 1996, le premier *Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales*, tenu à Stockholm en Suède, réunissait 122 pays, dont le Canada. Rosalind Prober, observatrice officielle du Manitoba et Mark Erik Hecht, avocat des droits des enfants et militant en faveur des droits de l'enfant dans une agence internationale des droits de l'homme, faisaient partie de la délégation canadienne. Suite à ce congrès, M^{me} Prober et M. Hecht reconnaissent l'urgence de porter une attention aux nombreux enfants canadiens victimes d'exploitation sexuelle et aux prises avec des situations critiques. Ils créent *Beyond Borders — Au-delà des frontières*, une ONG entièrement bénévole, sans but politique ou religieux, qui fait progresser le droit des enfants à être protégés contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, sans égard à l'appartenance ethnique, à la religion, au sexe ou à l'orientation sexuelle.

Avant de cofonder *Au-delà des frontières*, M^{me} Prober et M. Hecht ont fait pression sur le gouvernement afin d'obtenir des lois qui empêcheraient les Canadiens d'agresser sexuellement les enfants même lorsqu'ils sont en sol étranger. Quand, en 1996, le gouvernement canadien a proposé une nouvelle législation pour aider à supprimer le crime de tourisme sexuel impliquant des enfants, M^{me} Prober a comparu devant le Comité de la justice fédérale pour souligner les lacunes de la législation proposée. «L'Amendement Prober» qui en a résulté a élargi la législation, de sorte que tous les Canadiens qui agressent sexuellement des enfants ou commettent des délits de pornographie infantile dans des juridictions étrangères peuvent être inculpés et poursuivis au Canada, au même titre que si le crime avait été commis en sol canadien.

Depuis, l'organisme est devenu un centre de ressources tant au Canada qu'auprès de la communauté internationale par le biais de son site Internet et de son équipe juridique bénévole spécialisée sur

les questions des droits de l'enfant. Cette équipe juridique et la direction surveillent étroitement les causes d'exploitation sexuelle des enfants au Canada et à l'étranger afin de fournir de l'information lorsque les droits de l'enfant sont violés. Un Bulletin d'information éducatif paraît deux fois par année. Le Prix des médias est remis chaque année à des journalistes de la presse imprimée ou électronique dont la production a augmenté la sensibilisation du public au fléau qu'est l'exploitation sexuelle des enfants.

Au-delà des frontières donne des exposés et des conférences sur toutes les questions qui concernent l'exploitation sexuelle des enfants, fournit des conférenciers aux universités et écoles et procure du matériel éducatif, des brochures, des publications et de l'information juridique pour faciliter la recherche et permettre à ceux qui travaillent à la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants de recevoir l'information la plus à jour. L'équipe juridique offre une formation sur la protec-



tion de l'enfant aux organismes internationaux qui s'occupent d'enfants de pays étrangers aux prises avec des situations qui les rendent vulnérables.

Au-delà des frontières est l'un des fondateurs et membre de la commission consultative de la ligne directe nationale du Canada <www.cyberaide.ca> (voir p. 42) et collabore avec de nombreux organismes régionaux et nationaux.

Un Fonds de défense juridique a été créé pour venir en aide aux enfants blessés par le tourisme sexuel. Une vidéo sur le tourisme sexuel impliquant des enfants a été créée par Su Boschoff et tournée sur la promenade, à Toronto, au mois d'août.

Par le biais du *Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie du voyage*, *Au-delà des frontières* fait appel à l'industrie du tourisme et du voyage pour éradiquer le tourisme sexuel. Les voyageurs peuvent appuyer la campagne pour mettre

fin à l'exploitation sexuelle des enfants en s'engageant à accroître la sensibilisation à ce crime auprès de leurs collègues et en incitant les voyageurs à adopter des comportements éthiques et responsables. Le *Code de conduite* a été lancé en avril 1998 par ECPAT Suède, en collaboration avec les voyagistes scandinaves et l'Organisation mondiale du tourisme. L'inscription se fait au secrétariat du Code avec l'assistance d'*Au-delà des frontières* pour l'élaboration d'un plan d'action. En 2007, Incursion Voyages de la Ville de Québec est devenue la première compagnie canadienne à signer le *Code de conduite* (voir article p. 43).

Au-delà des frontières travaille comme mentor auprès de nombreux étudiants. L'un d'eux, David Thompson, a rédigé nos feuillets d'information où il fait les recommandations suivantes face au tourisme sexuel impliquant des enfants :

1. Le gouvernement fédéral pourrait financer une campagne de sensibilisation de grande envergure pour faire connaître à la population et aux autorités policières et judiciaires sa législation concernant le tourisme sexuel impliquant des enfants. Des affiches devraient être placées dans les aéroports.
2. Plus d'officiers de liaison canadiens devraient être placés dans les pays où se pratique le tourisme sexuel. Ces agents pourraient mener des enquêtes et participer à la formation de la police locale afin de les aider à améliorer leurs enquêtes dans les cas de tourisme sexuel.
3. Le gouvernement canadien devrait empêcher les délinquants sexuels soupçonnés ou reconnus coupables de voyager vers les pays où il y a du tourisme sexuel impliquant des enfants. Il devrait également interdire aux pédophiles reconnus coupables de voyager vers les pays ou vers les destinations touristiques aux prises avec une augmentation subite de la vulnérabilité des enfants, suite par exemple à des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme.
4. Les compagnies aériennes et agences de voyages devraient adopter un rôle proactif et faire connaître la législation concernant le tourisme sexuel impliquant des enfants en projetant des vidéos en cours de vol et en distribuant des dépliants¹.

En juillet 2008, dans la cause de *R. c. Klassen* en Colombie-Britannique, la loi canadienne sur le tourisme sexuel impliquant des enfants fera l'objet d'une contestation constitutionnelle. *Au-delà des frontières* et ECPAT projettent une intervention avec l'équipe juridique formée de Simon Buck, David Matas et David Thompson.

Créée pour apporter la justice à tous les enfants de la Terre, *Au-delà des frontières* veille à ce que la législation de 1997 sur le tourisme sexuel soit implantée et pleinement appliquée. Elle fait campagne avec ses partenaires d'ECPAT pour s'assurer que le Canada n'offre pas un havre de paix aux auteurs de ce crime multijuridictionnel.

1- David Thompson
<http://www.beyondborders.org/Publications/French/French%20Fact%20sheet%20Comment%20le%20Canada.pdf>



ECPAT International

<www.ecpat.net>

Au-delà des frontières est l'affilié canadien d'ECPAT International (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking for Sexual Purposes). Basé à Bangkok, Thaïlande, ECPAT est un réseau d'organisations et d'individus travaillant ensemble afin d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Aujourd'hui, il est représenté dans toutes les régions du monde par 77 organisations dans 70 pays. Rosalind Prober, présidente d'*Au-delà des frontières*, siège actuellement comme représentante nord-américaine au Conseil d'administration d'ECPAT International.

Le 19 décembre 2006, *Au-delà des frontières* a lancé avec succès le rapport A4A d'ECPAT et le Rapport mondial de suivi canadien élaboré avec ECPAT et notre équipe juridique. ECPAT tiendra son 3^e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales au Brésil en novembre 2008. Il s'agit d'une rencontre mondiale entre gouvernements, ONG, organisations internationales, universitaires, médias et particuliers, rassemblés afin de travailler à l'élaboration du programme d'action qui doit être mis en place afin de combattre l'ESEC. L'organisation du Congrès se veut un processus participatif, selon lequel les groupes membres d'ECPAT peuvent eux-mêmes influencer l'ordre du jour, la direction ainsi que l'impact du Congrès.

Au-delà des frontières est donc activement impliquée dans sa préparation. En août 2007, M^{me} Prober a participé au RNRE d'ECPAT (Regional Network and Resource Exchange), au Chili, afin d'établir un réseau avec les autres groupes ECPAT de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale. En mars, elle participait à une session préparatoire au 3^e Congrès mondial, à Bangkok. Au mois de septembre, *Au-delà des frontières*, en collaboration avec UNICEF et d'autres ONG, organisera la conférence régionale portant sur la responsabilité sociale corporative.



Site du Congrès: <www.ecpat.net/World_Congress>